ATTALENS
nature & proximité

Cité de l'énergie Attalens commune durable

Inscription année scolaire 2023-2024

Coordonnées de l'enfant :

Nom		Date de naissance	
Prénom		Sexe M/F	
Langue maternelle		Degré scolaire **Année 2023-2024**	.....H

Composition du ménage :

	Parent 1	**Parent 2**
Nom/prénom		
Téléphone privé		
Natel		
Téléphone professionnel		
Adresse e-mail		
Adresse de la famille	Rue n°	
	NPA, localité	
Adresse de facturation, si différente		

Activité lucrative du ménage :

Veuillez cocher les périodes durant lesquelles vous pratiquez votre activité lucrative.

	Parent 1	**Parent 2**
Activité	Salariée ☐ Indépendante ☐	Salariée ☐ Indépendante ☐
Employeur		
Taux d'activité	%	%

Période d'activité	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Parent 1	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Parent 2	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Accueil extrascolaire de la Basse-Veveyse
Commune d'Attalens
Rue de l'Eglise 26 / CP
1616 Attalens

IBAN CH64 0900 0000 1800 0625 9
Secrétariat 021 947 33 79
aes@attalens.ch
attalens.ch/accueil-extra-scolaire/

Nom/prénom de l'enfant	

En cas d'absence des parents :

Qui faut-il avertir **en cas d'absence** des parents ?

Nom/Prénom :	☎

Quelles sont les personnes autorisées à venir chercher votre enfant ?

Nom/Prénom :	☎
Nom/Prénom :	☎

Santé de l'enfant :

Coordonnées du médecin traitant. *En cas d'urgence, l'AES peut faire appel au médecin de garde*		☎
Assurance maladie et accident de votre enfant		
Votre enfant a-t 'il des allergies ? Si oui, lesquelles ?		
Votre enfant suit-il un régime alimentaire ? Si oui, merci de préciser ?		
Votre enfant doit-il suivre un traitement médical durant les périodes où il fréquente l'AES ?		
Si oui à la question précédente, de quelle maladie souffre-t-il ? Nom du médicament Posologie		

ATTALENS
nature & proximité

Cité de l'énergie Attalens commune durable

Nom/prénom de l'enfant	

Année scolaire 2023-2024

Veuillez indiquer uniquement les plages horaires AES dont vous avez véritablement besoin !

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 07h00 – 07h55	☐	☐	☐	☐	☐
Matinée 07h55 – 11h35	☐	☐	*Fermé*	☐	☐
Midi 11h35 – 13h25	☐	☐	☐	☐	☐
Après-midi 13h25 – 15h05	☐	☐	☐	☐	☐
Soir1 15h05 – 17h30	☐	☐	☐	☐	☐
Soir 2 17h30 – 18h30	☐	☐	*Fermé*	☐	☐

Début de placement	**2023**	**2024**
Veuillez cocher **le mois de démarrage** souhaité de votre placement. ⚠ Le placement débute obligatoirement le 1er jour ouvert du mois coché.	☐ **Dès la rentrée scolaire (24.08.23)** ☐ Septembre ☐ Octobre ☐ Novembre ☐ Décembre	☐ Janvier ☐ Février ☐ Mars ☐ Avril ☐ Mai ☐ Juin

- Si vous inscrivez votre enfant pour **la rentrée scolaire**, l'inscription doit être retournée au plus tard le **31 mai**.
- Si vous inscrivez votre enfant **en cours d'année** scolaire, l'inscription doit être retournée au plus tard **un mois avant le démarrage de son placement**.

Autorisations :

1.Si votre enfant se blesse, le personnel peut utiliser du Merfen.
2.Lors de sorties au soleil, votre enfant sera protégé par de la crème solaire « Mustela 50+ ».
3.Dans le cadre des activités, votre enfant peut être pris en photo (utilisation interne).
4.Le personnel ne laissera pas votre enfant quitter l'AES seul.

En cas de refus des points 1 à 3 ci-dessus ou d'une autorisation à quitter l'AES seul (jour et heure), nous vous demandons de nous l'indiquer par écrit au secrétariat à : aes@attalens.ch

Procédure d'inscription :

Nous vous prions de bien vouloir compléter la présente inscription pour votre enfant, la dater et la signer. Veuillez nous la transmettre en utilisant les coordonnées en bas de page pour l'adresse de réception. Pour les nouvelles inscriptions, nous vous demandons de nous transmettre votre dernier avis de taxation, en annexe.

Pour les personnes imposées à la source, merci de nous transmettre, à la place, vos 3 dernières fiches de salaire. Si vous n'avez pas les documents demandés, veuillez nous contacter. Le tarif sera adapté en cours d'année selon l'art.12 du règlement d'application.

Sous réserve de place disponible et d'éligibilité, nous vous confirmerons la présente inscription par courrier. Le contrat comprendra le tarif estimé pour 4 semaines d'accueil et vous sera expédié en deux exemplaires à la fin du mois de juin, dont un à nous retourner muni de votre signature.

Vous serez dès lors tenu de respecter le Règlement communal et son Règlement d'application pour l'accueil extrascolaire de la Basse-Veveyse, tous deux validés par le SEJ. Toute autre information nécessaire pour l'AES vous sera transmise ultérieurement.

Nous vous prions de bien vouloir tenir compte des éléments suivants lorsque vous complétez votre inscription :

- Seules les inscriptions dûment complétées, datées, signées, transmises dans les délais et munies de leurs annexes seront traitées**. Le traitement d'une inscription ne garantit en aucun cas une place d'accueil**. En cas de refus de placement, les enfants éligibles pour une place d'accueil seront automatiquement placées en liste d'attente.
- L'accueil extrascolaire de la Basse Veveyse met à disposition sur son site internet https://www.attalens.ch/accueil-extra-scolaire/ le fichier Excel « Détermination du tarif - AES » et le fichier PDF « Grille tarifaire » qui permettent d'estimer le coût hebdomadaire/mensuel de l'accueil. Dès lors, il est de votre responsabilité de vous renseigner à propos des tarifs avant de transmettre l'inscription de votre enfant.
- Il est possible de désinscrire votre enfant en tout temps, en le notifiant par écrit et en respectant le préavis d'un mois pour la fin d'un mois.
- Toute décision prise peut faire l'objet d'une réclamation écrite auprès du Conseil communal dans le délai de trente jours dès sa notification.

Signatures :

Par la présente, vous déclarez avoir pris connaissance de la procédure d'inscription ci-dessus et vous engagez à remplir et respecter les obligations découlant des Règlements communaux dont vous avez pris connaissance. Vous certifiez que les renseignements ci-dessus sont exacts et que vous vous acquitterez de la facturation établie selon les données susmentionnées, sur la base de la grille tarifaire en vigueur lors du début de la prise en charge de votre enfant.

Remarques _____

_____

Pour validation :

Lieu et date : Signature(s) des représentants légaux :